



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Note relative à la transformation pour la rentrée 2017 du poste de Principal-adjoint du collège de La Barousse (65) en poste de Principal.

Cette demande est portée par le Principal du collège de St-Laurent de Neste, Monsieur Jean-François Mombet, qui assure donc également la direction du collège de La Barousse. Après plusieurs échanges avec M. Eric Dupuy, IPR-EVS, Monsieur Mombet a établi le 26 septembre 2016, un rapport d'opportunité sur cette question, transmise par la voie hiérarchique à Mme la rectrice. En effet au-delà de l'argumentaire développé par Monsieur Mombet nous pouvons noter que :

- La situation démographique justifie cette demande. Depuis la mise en place d'une nouvelle sectorisation du collège de La Barousse avec notamment l'intégration des communes de Haute-Garonne situées en proximité immédiate, les effectifs scolarisés sont en croissance et devraient se situer entre 180 et 200 élèves pour les années à venir. Nous avons plusieurs collèges de cette taille dans l'académie notamment dans le Comminges. Cela correspond sur ce territoire à une démographie stable mais avec un habitat assez dispersé. Tous ces collèges ont un Principal et pas d'adjoint.
- La nécessité de renforcer le pilotage pédagogique de ce collège par la présence d'un chef d'établissement à temps plein. En effet cet établissement, bien qu'étant sur le département des Hautes-Pyrénées, est avant tout sur un territoire ouvert sur le sud de la Haute-Garonne distante de 2 kms. En fait la commune d'implantation du collège de La Barousse est une sorte d'enclave des Hautes-Pyrénées au sein de la Haute-Garonne. L'autorité académique a pris en compte cette singularité en révisant le secteur de recrutement, en inscrivant ce collège au sein du bassin haut-garonnais du Comminges, en facilitant la continuité des parcours collège-lycée par une sectorisation au bénéfice des lycées de Gourdan-Polignan et de St-Gaudens. Egalement le CIO de référence de ce collège est le CIO de St-Gaudens.
- De plus la transformation du poste de principal-adjoint en poste de principal pourrait apporter une certaine attractivité de cet établissement dans le mouvement des personnels de direction. A ce jour sur le poste de principal-adjoint nous constatons un turn-over important.
- L'opportunité se présente pour la rentrée 2017 d'une transformation sans mesure RH puisque le titulaire actuel du poste de Principal adjoint aurait été retenu pour une autre affectation en détachement à l'étranger.
- Enfin cette transformation serait un signe important en direction de nos interlocuteurs locaux, notamment des collectivités locales, quant à la place du collège sur ce territoire.
- Le conseil d'administration du collège a exprimé un avis favorable à cette transformation lors de sa séance du 18 décembre 2014.

M. Le Gall, secrétaire général d'académie, M. Hervé Cosnard, IA-DASEN des Hautes-Pyrénées et M. Dupuy, IA-EVS, consultés, sont favorables à cette transformation. Avant décision de Mme la rectrice, le CTA est donc consulté pour avis sur cette opportunité de transformation.

Secrétariat général

Pôle Organisation scolaire et pilotage académique

Dossier suivi par
Olivier CURNELLE
Secrétaire général adjoint

Téléphone
05 36 25 75 04
Courriel
sga@ac-toulouse.fr

Adresse postale :
CS 87 703
31077 Toulouse
cedex 4

Adresse physique :
75, rue Saint Roch
31400 Toulouse